

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE PREAVIS N° 05/2016 b

BUDGET 2017

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Le budget 2017 nous a été adressé en date du 26 octobre 2016 par courrier.

La commission s'est réunie à trois reprises soit :

- lundi 31 octobre 2016, pour préparer les questions à la municipalité concernant le budget 2017
- lundi 7 novembre 2016 avec M. Louis Savary, syndic, M. Joël Humbert, président du conseil, pour répondre aux questions de la commission
- lundi 14 novembre 2016 pour établir le rapport final

Le rapport final a été approuvé par échanges de courriels.

En préambule, la commission des finances tient à remercier la municipalité pour avoir transmis le budget 2017 en temps et en heure.

Le budget 2017, tel que présenté et adopté par l'Exécutif lors de sa séance du 24 octobre 2016, présente des recettes pour un montant de total de 20'537'300.— frs et des dépenses de 20'533'300.--frs. Il en résulte un léger excédent de revenus de 4'000.— frs, la commission en prend acte.

Autofinancement budgété

L'autofinancement budgété est, pour la commission des finances, la valeur la plus significative. Elle représente ce qui reste réellement en fin d'année au fond du porte-monnaie de la commune. L'excédent de charges est perturbé par des écritures comptables qui ne représentent pas des mouvements de liquidités, comme les amortissements des investissements par exemple.

Ainsi la marge d'autofinancement ~~est~~ en légère baisse par rapport au budget 2016 se monte à 1'805'400.-- frs. Cela couvrirait néanmoins les dépenses d'investissement prévues pour 2017.

Emprunts (221.3223)

Le montant des emprunts s'élève à environ 14'000'000.-- frs (en baisse de 1'000'000.-- frs par rapport au budget 2016) auquel il faut ajouter une prévision d'emprunt de 5'000'000.-- frs (parcelle du Châtelard).

Terrains de sport de Sorécot (171.3145)

L'augmentation de 30'000.-- frs peut surprendre quand il est mentionné que cela est dû à l'installation de l'arrosage automatique des terrains. En fait, il s'agit de l'équipement des terrains B et C avec une installation d'arrosage automatique.

Caméras de surveillance (351.3114)

Le remplacement des caméras de surveillance mises en place en 2015 peut étonner. Cependant il apparait que certaines caméras n'offrent pas un bon rendu de nuit et les images sont inexploitable en raison de l'éclairage des lieux. Pour remédier à ce problème, il est nécessaire de remplacer certaines caméras par des modèles mieux adaptés à la vision nocturne.

Augmentation du personnel (431)

Jusqu'à présent le personnel de la voirie consacrait en moyenne un 10% de son activité pour le service des forêts. Du fait que ces travaux ont été confiés au triage forestier le service de la voirie voit son effectif augmenté de quelque 10% sans engagement de personne.

Conclusions

La commission des finances a étudié en détail le budget 2017. Celui-ci est prudent compte tenu des inconnues sur les recettes provenant des personnes morales. Le budget est à l'équilibre avec une augmentation des charges de 1.5% et de 1.29% (arrondi à 1,3%) pour les recettes par rapport au budget 2016.

En conséquence, La commission des finances vous propose, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs :

- d'adopter le budget 2017,
- de donner décharge à la commission pour son mandat.
-

Commission des finances du Conseil communal de Cheseaux :


M. Amintore Savini, président

Mme Liliane Annen

M. Jean-Dominique Decotignie

M. Claude Falconnier

M. Jean-Paul Bruand, rapporteur

